



**ENSEMBLE POUR UNE JUSTICE POUR TOUS**

**Syndicat des greffes de France  
Membre de l'union justice FO**

Bonjour à toutes et tous,

Dans le contexte de cette crise sanitaire, la préfecture d'Ile-de-France propose de mettre à disposition de vos services son marché de logement d'urgence qui vise à répondre à des difficultés de logement temporaire pour vos agents impliqués dans ces circonstances exceptionnelles.

La procédure est la suivante : pour tout agent rencontrant une difficulté pour se loger liée à la situation d'urgence actuelle, les services peuvent contacter la PFRH d'Ile-de-France, via le mail : [srias@paris-idf.gouv.fr](mailto:srias@paris-idf.gouv.fr).

La PFRH d'Ile-de-France sera l'unique interlocuteur des services pour mettre en relation les agents avec les prestataires proposant des nuitées sur l'ensemble de l'Ile-de-France (hôtels ou appart'hôtels par exemple).

Le coût de ce logement d'urgence sera pris en charge par la SRIAS d'Ile-de France sur les crédits de la DGAFP (programme 148).

Bien cordialement,

Le bureau de l'action sociale